

La Poste met fin à ses forfaits Internet

Lancée à grands renforts de publicité il y a exactement deux ans, l'activité FAI (fournisseur d'accès internet) de la Poste est finalement abandonnée. Le service public lâche l'affaire après s'être rendu compte, un peu tard, qu'il ne pourrait pas suivre la concurrence en termes d'offres (pas de triple-play) et de prix (25 euros pour le 1024 kb/s en zones dégroupées...).

« Dans le cadre d'un marché qui a considérablement évolué (baisse des tarifs alors que les débits augmentent, apparition de nouvelles offres mixant téléphone, ADSL et télévision), l'offre de La Poste, qui sous-traite à un prestataire externe plusieurs services de back office (facturation, service client, gestion des paiements) et qui, parallèlement, utilise les services de télécommunication d'un prestataire, supporte des coûts d'intégration de services peu compétitifs », explique la société. Tout sera donc stoppé le 30 avril prochain. Pour autant, les abonnés de la Poste (dont on ne connaît pas le nombre, quelques milliers selon certaines sources) ne seront pas abandonnés et seront redirigés vers le prestataire technique, à savoir Neuf Télécom. Ils pourront bénéficier d'un basculement automatique de leur connexion (quelle que soit la zone, dégroupée ou pas) vers ce fournisseur d'accès. Le groupe postal souligne néanmoins que cette inscription n'est pas imposée et que les abonnés « seront dégagés de toute obligation contractuelle vis-à-vis de la Poste ». Le service d'e-mail gratuit, utilisé par plusieurs centaines de milliers d'internautes, reste pour sa part toujours actif et ne sera pas suspendu. Les abonnés Internet de La Poste ont jusqu'au 15 avril pour souscrire en ligne aux offres de Neuf Telecom sur un site dédié, Laposte.neuf.fr. **Tous les tarifs, toutes les offres: lisez notre dossier « Tableau de bord du haut débit »**. Cliquez ici'. **Rappel des offres neuf telecom**

Accès débridé permettant de 1 à 8 Mb/s en zones dégroupées pour 14,90 euros par mois. Téléphonie illimitée: +9 euros/mois Dégroupage total: +7 euros/mois TV par ADSL: une 60aine de chaînes pour 6 euros par mois provenant essentiellement de France Télévisions et d'AB Group). Les options CanalSatDSL et Canal+ Numérique coûtent respectivement 11 et 15 euros par mois. Arrivée de l'option TPS au printemps 2005. A partir du 31 mars, les chaînes gratuites de la TNT seront intégrées au bouquet TV Une offre triple play (internet, télévision et téléphone) est commercialisée 31,90 euros par mois en cas de location du modem et à 29,90 euros en cas d'achat de la NeufBox. Neuf Telecom prévoit pour janvier 2005 une offre d'ADSL 2+, qui offre un débit jusqu'à 25 Mbit/s. Accès 512 en zones non dégroupées: 14,90 euros Accès 2048 en zones non dégroupées: 29,90 euros Pour toutes les offres: Modem: 2 euros par mois (ou 39,90 à l'achat) obligation de souscrire la présélection téléphonique au service Neuf Telecom, sinon +5 euros. Tarif valable un an, il sera ensuite majoré de cinq euros.